



Compte rendu du CHS Finances 22 du 9 décembre 2010-12-09

Le dernier CHS de l'année 2010 s'est tenu ce jour dans la nouvelle salle de réunion de la DDFIP 17 rue de la Gare à St Brieuc.

Chaque OS a lu sa déclaration liminaire (cf la nôtre en annexe) ; c'est l'unanimité pour constater la dégradation continue des conditions de travail dans chacune de nos administrations financières. Nous avons pointé la responsabilité des Directions Nationales mais également celle des Directions Locales qui sont leurs « complices » dans la mise en place des réformes et dans la suppression des emplois.

Notre déclaration liminaire a donné également l'occasion de dénoncer la politique du Gouvernement en matière de réforme des retraites et de suppressions d'emplois.

Dans sa réponse globale, le Président Monsieur REBEIX admet que la « période est difficile, ... que le volume de suppressions d'emplois est important ... » mais se veut rassurant car le DGFIP en particulier a décidé de faire « une pause dans les réformes ... en 2011 ». Mais sous-entendu, pas de pause pour les suppressions d'emplois !

C'est facile de faire une pause après avoir tout cassé !!!!

Nous avons également dénoncé les difficultés de fonctionnement du CHS en particulier celui de la Commission immobilière qui se réunit dans les locaux de la direction, donc sans visite sur site ; nous avons indiqué que nous n'y participerions plus si nous ne pouvions pas voir les sites avant de prendre des décisions sur les plans ! Le CHS n'est pas là pour avaliser des projets sans rencontrer les agents et sans voir les locaux.

Le Directeur et l'ACMO de la Douane n'avaient pas cru bon venir ; le représentant mandaté visiblement ne connaissait pas les dossiers !

Le représentant de l'ex DDCCRF a expliqué que prochainement, l'intégration de son administration dans la nouvelle Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP) devrait se faire et que donc ils intégreraient le CHS DDPP. Mais pour le moment, il n'y a pas de date précise ! Le Gouvernement veut et fait des réformes mais navigue sans boussole et sans souci des conséquences pour les agents !

L'ordre du jour :

- 1) Examen des rapports de visite de l'Inspecteur Hygiène et Sécurité (Mme COLAS) et suivi des travaux en cours ou à venir

Comme nous l'avons indiqué dans notre déclaration liminaire, les rapports de l'IHS font les mêmes constatations que nous ; ces rapports sont importants car les administrations doivent répondre et prendre des décisions.

Hôtel des Finances Publiques (HFP) de St Brieuc Abbé Garnier : suite à ce rapport, différents travaux sont intervenus ou sont en cours : réglage des ouvertures, interventions électriques, ...

HFP de Guingamp : les travaux sont également en cours en particulier la rénovation de la totalité des sanitaires réclamée depuis longtemps par les agents. Ces travaux s'achèveront en 2011. Des travaux de complément devraient intervenir sur l'éclairage ; un débat s'est entamé sur le téléphone de Guingamp, l'autocom étant saturé ! Le Docteur DERETZ, médecin de Prévention a rappelé que le téléphone participait au domaine de l'organisation du travail ! La CGT a rappelé que la DGFIP faisait ses réformes sans moyens supplémentaires ce qui engendrait des difficultés nouvelles pour les agents.

M DAREAU de la DDPP a exposé la situation des travaux dans les locaux qui accueilleront les collègues EX CCRF. L'horizon de 2012 est encore loin ; le projet nous échappera sans doute !

L'examen des rapports dans les Trésoreries notamment Lanvollon a occasionné un débat sur la sécurité du poste comptable ! M TREGARO, chargé à la DDFIP des travaux, nous a affirmé que « Lanvollon n'était pas Chicago ! » Cette précision géographique, au demeurant très intéressante, ne nous a pas trop rassuré, aucune décision n'étant prise en CHS sur ce problème !

Le rapport sur la Trésorerie de Chatelaudren illustre une nouvelle fois que les agents des « petits postes comptables » travaillent dans des locaux inadaptés, souvent insalubres (Etables, Plestin, ...) et que malgré les interventions des représentants en CHS les solutions tardent à venir ! Mauvaise volonté de l'administration, des élus locaux propriétaires des locaux ? Surtout manque de moyens !!! L'avenir risque d'être toujours très sombre, les enveloppes budgétaires

ayant une tendance à l'amaigrissement chronique !

« Petite » anecdote, la Trésorerie de Ploubalay a été visitée ; elle va être supprimée ! Donc plus de problèmes !

Pour Etables, la demande d'enveloppe est en cours ; la rencontre avec la collectivité locale ne se fera qu'après réponse de la DG.

2) autres travaux

Parking de Guingamp (30000 euros) ; en cours de finition ; 3 places « handicapés » sont prévues côté personnel et côté usagers.

HFP Abbé Garnier : les travaux à la CH sont terminés. (décision en CHS).

SIE Est : la modification d'une « perche » informatique sera effectuée ; par contre, pour la demande de changement des claviers bruyants, RAS ! La DDFIP se réfugie derrière le sacro saint marché public pour refuser l'achat de claviers moins bruyants et ce malgré l'intervention argumentée du Docteur DERETZ. Solution : modérez vos ardeurs sur les touches des claviers !

DDFIP : les travaux sont terminés ; ascenseurs, RDC, 4^{ème} étage, salle de réunion, local du gardien.

Lannion Trésorie : les crédits devraient arriver en 2011 ; après appels d'offre, les travaux pourraient commencer fin du printemps ; il faudra être vigilant, les travaux se feront en site occupé ; il faut contacter les représentants syndicaux en cas de nuisances sonores, poussières, ... Les agents seront consultés pour l'aménagement des locaux ; soyons également vigilants sur le niveau de la consultation ; tous les agents pas simplement le chef de service !

Trésorerie de Plancoët : rencontre avec le Maire début 2011 ; un cahier des charges lui a été adressé. Crédits demandés à la DG.

Parking de Lannion : l'étude estime le montant des travaux à 147000 euros.

Douane Plérin : les travaux s'achèvent ; la brigade de surveillance de St Briec doit s'installer dans les prochains jours ! Les membres du CHS pourront visiter ! ; tout va bien ! Ce sera la seule intervention du représentant administration Douane à ce CHS !

Rappel de l'importance des cahiers hygiène et sécurité ; c'est un moyen (le seul ?) pour faire remonter vos demandes et obtenir une réponse ! Positive ou négative, mais une réponse ! Les représentants en CHS font remonter vos demandes ; mais ils ont le sentiment que nos administrations préfèrent que se soient les agents qui posent les questions ; seraient ils adeptes de la « spontanéité des

masses » ou méfiants par rapport aux représentants CHS ?

3) Solde des crédits CHS

Les dernières formations CHS n'ont pas connu tout le succès (en nombre de participants !) qu'elles méritaient. Il reste des crédits à utiliser.

Sur le point des formations CHS : formations incendie, risque routier, conduite, ...) les participants reviennent enthousiastes ; il faut y participer ! Nous avons rappelé que la communication doit être améliorée ! D'autre part, les chefs de service ne doivent pas empêcher les agents d'y participer !

3) Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Douane, de l'ex DDCCRF et de la DIRCOFI

La Douane : nous avons fait une intervention expliquant les graves manquements de cette administration dans la mise en place du DUERP ; ce document n'ayant toujours pas été présenté au CTP, aucun avis ne peut être émis. Les collègues ont « du pain sur la planche » ! Nous nous dirigeons tout droit vers un avis défavorable !

La DDCCRF : pour les raisons de « flou » administratif, qui est où ? qui fait quoi ? le DUERP n'a pu être présenté au CTP, ... le CTP n'existant plus ! le travail semble pourtant en bonne voie sur le recensement des risques notamment. Pas d'avis émis par le CHS 22 .

La DIRCOFI : c'est une direction interrégionale ; le DUERP doit être présenté devant les 12 CTPD ; les règles de recensement, le plan de prévention n'ayant pas appelé de remarques particulières, un avis favorable a été émis par le CHS 22.

DUERP DDFIP 22 : c'est l'occasion de rappeler qu'il est en cours de réactualisation ; en principe, tous les chefs de services ont dû organiser une réunion de travail ; une feuille d'émargement obligatoire des agents participants a été instituée ; actuellement, encore trop de services n'ont pas été vraiment impliqués dans la démarche. Certains chefs de service rechignent à reconnaître les risques psycho - sociaux ! Ben, oui, ça peut mettre en cause leur organisation de travail et leur autorité ! La DDFIP va contacter les services « défaillants » !

RAPPEL CGT : les DUERP ne sont pas un nouveau gadget de l'administration pour associer les agents à l'organisation du travail dans le sens qu'elle souhaite ! C'est un véritable outil pour faire avancer nos revendications sur les conditions de travail ; notre rôle se limite au recensement des risques et à l'examen critique du plan de prévention des risques professionnels ; ce n'est pas à nous agents et représentants du personnel de hiérarchiser les risques ; c'est au chef de service ; il faut entendre, l'employeur (DDFIP, Directeur de la Douane, de la DDPP) de prendre la responsabilité de cette hiérarchisation. Tous les risques doivent être recensés, y compris les risques psycho-sociaux, les risques liés à une mauvaise organisation du travail, etc ...

En cas d'accident, de problème grave rencontré par un agent, c'est l'employeur qui sera tenu personnellement responsable si le risque a été recensé et si aucune mesure n'a été prise !!!

Vous devez vous impliquer fortement dans cette démarche !

accidents de travail par les Directions locales ; sera-t-elle entendue cette fois ?

INFOS CGT :

Représentants au CHS 22

Gérard YVET HFP St Brieuc Abbé Garnier

gerard.yvet@dgfip.finances.gouv.fr

Hervé ALLAIN HFP Brd Edouard Prigent

Herve.allain2@dgfip.finances.gouv.fr

Carine CHAMPAGNE Douane Plérin

carine.champagne@douane.finances.gouv.fr

Corinne NORMANT Douane Lannion

Corinne.normant@douane.finances.gouv.fr

Christine ANFRAY HFP Loudéac

christine.anfray@dgfip.finances.gouv.fr

Christelle DAREAU DDPP St Brieuc.

christelle.dareau@cotes-darmor.gouv.fr

Prochainement, nous vous adresserons un utilitaire pour accéder aux cahiers CHS ainsi qu'aux infos « Hygiène et sécurité » sur vos directions.

4) Questions diverses :

Intervention de la CGT sur le transfert de la Brigade de la Douane de Lannion sur Plérin ; ce transfert se fait dans des conditions inhumaines ! Les collègues travaillant sur le secteur Lannion y résident avec leurs familles ; rien que pour leur déplacement domicile - travail, ils devront faire 420 km sur deux jours avec des horaires atypiques (7h/13h puis 13h/20h puis 21h/3h ou 21h/6h). Sans compter les trajets professionnels (une centaine de km par jour) !

La Douane n'a mis en place aucun soutien psychologique et social; une « cellule » serait mise en place avec un agent sans formation d'assistant social et ... le Directeur Régional !

Lors du CHS de juillet un courrier a été adressé par le Président du CHS22 au Directeur Régional de la Douane pour signaler le sentiment « d'abandon » ressenti par les collègues douaniers. Aucune réponse !

A plusieurs reprises lors de réunions ils ont été victimes de violences verbales de la part du Directeur Régional ! Ils viennent de recevoir une belle plaquette sans mot d'accompagnement ; **le mépris total face à leur désarroi !!!**

Toujours la CGT , nous avons fait une intervention sur la formation secouriste (en annexe).

D'autre part le Docteur DERETZ renouvelle sa demande d'être informé des

DECLARATION LIMINAIRE CGT FINANCES AU CHS DU 9 DECEMBRE 2010

Monsieur le Président, Messieurs les Chefs de Service.

Ces dernières semaines, les salariés du public et du privé, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités se sont mobilisés massivement pour la défense des retraites.

Dans nos ministères, les agents par leur forte implication dans les mouvements de grève et de manifestations ont réaffirmé leur opposition au projet du gouvernement.

Cette réforme injuste et inacceptable pénalise particulièrement les salariés ayant commencé à travailler jeunes et ceux ayant eu des carrières chaotiques et incomplètes.

Cette réforme n'apporte pas de réponse sur la pénibilité. En accentuant les conséquences des réformes antérieures, le gouvernement n'apporte par ailleurs aucune réponse nouvelle aux défis du chômage, des bas salaires, de la précarité, de la réduction des inégalités et aggrave notamment les inégalités entre les hommes et les femmes.

Elle s'oppose d'une manière extrêmement brutale à l'ambition portée par notre organisation à savoir le « *bien travailler* » pour permettre le « *bien vieillir* ».

Ainsi, le gouvernement Sarkozy, sous l'aiguillon du Medef, attaque le monde du travail en proposant d'inverser le sens de l'Histoire alors que depuis plus d'un siècle le progrès était synonyme de réduction du temps passé au travail. Il remet en cause, les uns après les autres les acquis du Conseil national de la résistance et ceux de Mai 1968.

Aux Finances, la CGT appelle tous les agents de Bercy à rester mobilisés, avec leurs organisations syndicales, pour s'opposer à ces reculs programmés. Reculs qui trouveraient, du fait du plan de rigueur budgétaire des prolongements sans précédent dans tous les domaines : salaires, suppressions d'emplois, droits et garanties statutaires, remise en cause des missions et des services publics...

Mais, c'est aussi le dialogue social qui est mis à mal. Les fortes mobilisations unitaires dans nos champs professionnels ont permis l'ouverture d'un cycle de concertations à Bercy. Notre fédération a pu ainsi porter les revendications des personnels de nos administrations. Mais là aussi le constat est sans appel :

Bercy est et restera « *le bras armé* » des politiques régressives.

C'est « *l'insécurité sociale* » qui s'installe à Bercy. Les rencontres des organisations syndicales de la Douane, de la DGFIP, de l'Insee confirment l'autisme des Ministres qui restent campés sur des logiques budgétaires subordonnées aux lois marchandes du Capital.

Les rapports IHS et Médecine de prévention confortent nos analyses : les agents des finances ont « *mal au travail* », les effets toxiques de la RGPP sont aujourd'hui avérés. Les différentes fusions et restructurations, les nouvelles règles de « *management* » et d'évaluations sont extrêmement pathogènes.

Au plan local :

Le transfert de la Brigade de la Douane de Lannion à Plérin, le passage de l'ex-DDCCRF à la DDPP, la nouvelle annonce brutale des suppressions d'emplois à la DDFIP sont la déclinaison de la politique de démolition du service public financier au plan départemental.

Ces décisions que vous, chefs de services, appliquerez avec zèle et sans état d'âme, vont avoir des conséquences importantes sur l'organisation du travail, sur la vie privée des agents et à terme rapide sur leur santé.

Le CHS, à maintes reprises vous a fait état de la situation de souffrance au travail des agents des Finances.

Les plans de prévention élaborés suite à la mise en place des DUERP ne tiennent pas compte des demandes des agents ; vos réponses, et nous adressons les mêmes remarques à vos collègues chefs de services, sont totalement « *à côté de la plaque* » ! Vous refusez de reconnaître que c'est la politique gouvernementale qui est à l'origine des mauvaises conditions de travail ; vous refusez de le reconnaître parce que vous en êtes les complices !

Sur le fonctionnement du CHS :

Là également, nous n'avons que des griefs ; plusieurs fiches cahiers Hygiène et Sécurité vous ont été adressées ces dernières semaines ; pas de réponse ou tout au moins des réponses également « *à côté de la plaque* » !

La Commission Immobilière et son fonctionnement ; là c'est vous Monsieur le DDFIP que nous mettons en cause ; contrairement à vos collègues Douane et DDPP, la dernière Commission qui devait présenter les travaux de la Trésorerie de Lannion ne s'est pas tenue sur place mais à la Direction ; c'est contraire au règlement de la Commission ! Vous nous demandez d'avaliser des projets sur plans ; pour notre part, nous refuserons de participer à ces commissions tant qu'elles ne se tiendront pas sur site !

Nous en resterons là pour le moment, l'ordre du jour du présent CHS nous permettra de revenir sur tous ces points.

Le document Unique en Douane

C'est avec étonnement que nous avons appris la présentation ce jour, du document unique de recensement des risques professionnels ainsi que du plan annuel de prévention pour la Douane. Ce document ayant été refusé par notre organisation syndicale à l'issue des réunions de concertation, nous n'avons pas été informés de sa validation par l'administration.

Un groupe de travail chargé de l'étude de ce document s'est réuni à Rennes à plusieurs reprises, la CGT représentée par Madame Champagne et moi-même s'est vu confié la mission de veiller à ce que la consultation des agents soit réelle et que le document soit établi dans le respect des remarques exprimées par chacun.

Des recueils de renseignements ont été adressés dans chaque bureau et brigade. La CGT s'est aperçue qu'il avait été remplis par les chefs d'unités ou adjoints sans aucune concertation avec les agents et a exigé le retour de ces recueils dans toutes les postes afin que chaque agent puisse participer activement à l'élaboration de ce document. C'est sur un document unique enrichi que se sont effectués la synthèse et le regroupement d'informations.

En qualité de consultant et contrairement aux attentes des représentants de l'administration, notre organisation a refusé de hiérarchiser les risques professionnels. Cette question est très subjective et les avis divergent en fonction des postes occupés. De même, la mise en place du plan de prévention appartient à l'administration des Douanes. Le chiffrage du plan de prévention n'a d'ailleurs à ce jour pas été communiqué aux organisations syndicales.

Le document unique proposé est confus. Une suite de chiffres et de lettres nuit à sa compréhension. La synthèse a gommé les précieuses informations données par les agents. Le document épuré tend à minimiser les difficultés rapportées par les agents. La présentation des risques semble aléatoire sans logique de classement par gravité, fréquence ou classification du risque. De plus la transcription n'est pas toujours conforme au ressenti des agents.

Dans sa formulation actuelle, le document unique apparaît comme un outil inadapté car difficile à s'approprier par les agents. Il manque de clarté, de précision. Il est important qu'il soit le reflet exact des difficultés rencontrées au quotidien et qu'il soit simple d'utilisation.

œ

Question diverses :

La restructuration à Lannion

Je tiens à remercier Monsieur Le Président du CHS pour le courrier adressé au Directeur Régional des Douanes même si aucune répercussion perceptible n'a été observée par les agents et je me demande si une réponse a été adressée par notre Chef de Service .

Les agents restructurés se sentent totalement abandonnés par une hiérarchie désireuse de mener à terme le plus rapidement possible la restructuration des services douaniers en Bretagne. La vie de neuf familles va être mise à mal dans l'indifférence totale.

Aucun accompagnement social n'a été proposé aux agents: il est vrai que la cellule sociale est composée d'un agent des douanes n'ayant ni la formation ni les compétences d'une assistante sociale et du Directeur Régional dont le souhait est de nous « enterrer » sans ménagement, le plus vite possible. C'est avec stupeur que nous avons reçu hier une enveloppe contenant neuf dossiers impersonnels sur « l'accompagnement social », pas une lettre jointe à ces dossiers en guise de transmission, rien , c'est dire le manque de respect porté aux agents restructurés.

J'attire l'attention du CHS sur la façon inadmissible dont est menée cette réforme sans aucune considération pour les personnes qui vivent et souffrent de ce changement de vie qui leur est imposé mais aussi et surtout sur le trajet domicile-travail que vont devoir effectuer les agents à des horaires atypiques.

En effet le rythme de travail en surveillance impose des vacations de type 7h/13h, 13h/20h et 21h/3h ou 21h/6h. Un exemple type comprenant un service de nuit sera 7h-13h puis 21h-3h et 13h-20h le lendemain. La première journée l'agent fera 280 kms et 140 kms le lendemain soit un total de 420 kms en deux jours rien que pour le trajet domicile / travail. Il pourra bien sur se retrouver chauffeur pour toute la vacation et conduire encore plus d'une centaine de kilomètres et même revenir en contrôle routier à Lannion.

Il est évident que les agents vont s'épuiser et le stress engendré par cette route à faire quelques soient les conditions de circulation et de fatigue ne sera pas sans conséquence. Le risque routier sera omniprésent et à son maximum en période hivernale. Les agents seront en danger. A la dernière réunion du CHS, l'hypothèse d'aménagements ou de facilités horaires pour les lannionais avait été évoquée, Qu'en est-il? Quelle solution à apporter à ces neufs agents dont le malaise grandit à mesure que la date fatidique approche?

Question diverses:

Formation SST

Dans le cadre de la prévention, parmi toutes les actions proposées par le CHS, une formation se distingue par son importance car elle peut changer le cours d'une vie. C'est la formation de secouriste dans le travail.

C'est une formation coûteuse, nécessitant des stages de recyclage dont le suivi n'est pas évident. Ceux qui en ont bénéficié l'ont constaté. Beaucoup d'argent a été dépensé pour les stages et faute de recyclage tout est à recommencer. C'est bien dommage car c'est du gaspillage.

Il y a pourtant une solution simple et fiable, A la brigade de Saint Briec un agent, pompier volontaire et ancien pompier de Paris est moniteur de SST par le biais de l' Union Départementale des Sapeurs pompiers. Il est déjà formateur occasionnel certifié par la Direction Inter - régionale des Douanes. Il pourrait former, sur le temps de service, comme les formateurs de tir ou de techniques de sécurité, les agents des Douanes et pourquoi pas tous ceux de notre ministère qui le souhaitent au niveau départemental ou même régional, Une convention pourrait être passée entre la Douane, le CHS et l' Union Départementale des Sapeurs Pompier. Il propose une formation à environ 65€ par personne sous la forme de stage de douze heures pour 10 participants et assure le recyclage. Une formation normale coûte minimum 110 euros par personne voir plus par des organismes comme l' Apave.

C'est une opportunité qui s'offre à chaque agent et pas seulement à ceux qui dans le cadre de leur fonctions sont amenés à utiliser des véhicules de service. Chacun devrait être sensibilisé par l'importance des premiers secours à apporter à une personne accidentée ou victime d'un malaise.

Les agents des brigades lors de leurs missions sur le terrain se trouvent régulièrement confrontés à la difficulté d'arriver sur le lieu d'un accident. En l'absence de formation et dans l'attente de l'arrivée des premiers secours, souvent désemparés, nous ne faisons rien... à part la circulation. Au niveau départemental, la police et la gendarmerie sont formés et recyclés en interne. Pourquoi pas nous?

Il est temps que nos administrations prennent conscience que notre sécurité doit être garantie et que dans le cadre de nos missions quotidiennes nous soyons aptes à gérer les situations d'urgence. Il y va de notre crédibilité.